

CONTRAT HUILE D'OLIVE – ENGAGEMENT MI-ANNÉE 2024

Oliveraies solidaires 31, rue Vineuse 75116 Paris oliveraies.solidaires@gmail.com	Adhérent(e) de l'Amap Le Panier Vanvéen Nom Prénom : Mail : Tél :
---	---

Qui est Oliveraies solidaires ?

Oliveraies solidaires représente un collectif de producteurs et sommeliers en huile d'olive bios italiens, français et espagnols, tous militants de la protection de l'environnement et dont le travail allie savoir-faire de pointe et tradition.

Les huiles sélectionnées sont de grande qualité et sont issues de production d'oléiculteurs soucieux de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Toutes nos huiles sont :

- Extra vierges,
- Filtrées (adaptées à la cuisson et offrant une meilleure conservation),
- Certifiées en agriculture biologique,
- Issues d'un seul domaine,
- Issues de la dernière récolte,

Oliveraies solidaires est désigné « (le) distributeur » dans le corps du présent contrat

La/le signataire du présent contrat s'engage pour **1 distribution** à l'automne 2024, et à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (texte de la charte disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP-IDF : <http://www.amap-idf.org>).

A savoir :

Engagements de l'adhérent(e) :

- Pré-financer la production (paiement à la souscription, cf. modalités de règlement)
- Venir chercher sa part de la production aux dates définies, sur le lieu de distribution
- Gérer ses retards et ses absences (vacances) le cas échéant (contacter les intermittents ou l'équipe de distribution et non le producteur)
- Respecter le règlement intérieur de l'AMAP

Engagements du distributeur :

- Livrer chaque saison aux dates et lieu définis et partagés un mois à l'avance
- Produire selon les méthodes et conformément aux principes de l'agriculture biologique
- Être présent, donner régulièrement des nouvelles de la production et des producteurs
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et des méthodes de travail

Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, maladie, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

Planning des distributions:

Description	Livraison	Volume unitaire
CONTRAT BASE MI-ANNÉE		
Automne – Le 4 Contrade	Fin septembre 2024	3L
<i>OPTIONS</i>		
Terre Ducru AOP Vallée des Baux de Provence <i>Fruité Vert</i>	Au choix	500 ml
Terre Ducru AOP Vallée des Baux de Provence <i>Olives Maturées</i>	Au choix	500 ml
Automne – Stoica Cubi supplémentaire	Fin septembre 2024	3L
Automne – Le 4 Contrade Bidon supplémentaire	Fin septembre 2024	3L

**Les dates seront confirmées un mois à l'avance*

Le prix du demi contrat de base pour 3 L incluant les frais de livraison est 50,50 €. Il est possible de commander plus de volume d'huile en le précisant dans le tableau ci-dessous ci-dessous.

Choix des quantités (attention, bien vérifier les totaux avant d'établir le paiement) :

Description	Volume unitaire	Prix TTC € Transport inclus	Quantité	Total
CONTRAT BASE MI-ANNÉE				
Automne – Le 4 Contrade	3L	50,50	1	
<i>OPTIONS</i>				
Automne – Stoica Cubi supplémentaire	3L	51,00		
Automne – Le 4 Contrade Bidon supplémentaire	3L	48,00		
Automne - Terre Ducru AOP Vallée des Baux de Provence <i>Fruité Vert</i>	500 ml	17,00		
Automne - Terre Ducru AOP Vallée des Baux de Provence <i>Olives Maturées</i>	500 ml	17,00		
TOTAL				

Modalités de règlement :

Règlement par chèque(s) ou virement bancaire à l'ordre de Oliveraies solidaires.

Paiement par virement bancaire :

Pour que nous puissions facilement identifier votre virement, merci d'indiquer le nom figurant sur ce contrat dans le champs commentaires de l'ordre de virement « Vanves – Nom de l'adhérent » (il arrive parfois que le nom qui apparait sur la confirmation de la banque ne soit pas identique à celui du contrat dans le cas notamment de comptes joints, ce qui rend la réconciliation problématique).

Le paiement par virement se fait en une fois et doit correspondre au total annuel du contrat, incluant les options éventuelles. Merci d'envoyer à isabelle.laval@pm.me le contrat signé numérisé et la confirmation du virement réalisé.

Coordonnées bancaires

Titulaire : Oliveraies Solidaires

Banque : 10278 Guichet : 06010 Compte : 00020647501 Clé : 76

IBAN : FR7610278060100002064750176

Paiement par chèque :

Le chèque doit être remis au moment de la signature du présent contrat.

Pour des raisons de simplicité de réconciliation du point de vue administratif, nous ne pouvons accepter qu'un seul chèque par adhérent.

Ils seront encaissés avant la livraison de l'automne (début septembre 2024) :

Chèque	Banque :	N° :	Montant :
--------	----------	------	-----------

Nom et prénom de l'adhérent(e) :

Date et Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Nom et signature du distributeur (Oliveraies solidaires) :

Date et Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Lu et approuvé le 12 juin 2024 par Virginie Gallet pour l'Association OLIVERAIES SOLIDAIRES